

Préfiguration des usages du futur parc métropolitain

Atelier n°2

Compte-rendu des échanges



SAINT-ANDRÉ
LEZ-LILLE *Ville durable*



Retrouvez ici la synthèse des contributions exprimées par les participants lors de l'atelier de concertation n°2.

Ce document de restitution est établi par l'agence Ville Ouverte.





Photos prises par Ville Ouverte lors de l'atelier sur table du samedi 1er juillet 2023

COMPTE-RENDU

Atelier de concertation n°1

PRINCIPE DE L'ATELIER

Intervenants et participants

- Elus des communes :
Dominique Legrand, Maire de Marquette-lez-Lille, et Elisabeth Masse, Maire de Saint-André-lez-Lille, respectivement en introduction et en conclusion
- Services techniques de la Métropole Européenne de Lille (MEL) :
François Barbet, Service Planification urbaine, programmation et stratégie territoriale
- Groupement de maîtrise d'oeuvre :
Céleste Martin (Une fabrique de la ville),
Camelia Petre (XDGA),
Guillaume Leuregans (Michel Desvignes Paysagiste)
Noémie Galvez et Loïc Perouzel (Ville Ouverte)

→ Environ 30 personnes ont participé à cet atelier, dont une quinzaine ayant déjà participé au premier atelier.

Déroulé

Un atelier en salle était proposé de 9h30 à 12h30 en Salle du parvis de Marquette-lez-Lille. Il visait à **approfondir la réflexion initiée lors du premier atelier sur les futurs usages du parc et à partager des principes communs d'aménagement** pour alimenter le projet sur le futur parc métropolitain :

- Débattre de variables d'aménagement identifiées par le groupement à la suite du premier atelier
- Proposer des premières pistes de programmation (localisation des usages, nature des aménagements à privilégier, etc.)
- Et notamment une première approche des occupations transitoires possibles sur le site dès demain, parties prenantes à associer et conditions de réussite.

Six groupes de travail ont été constitués. Leur travail alimentera la réflexion du groupement de maîtrise d'oeuvre sur des scénarios de projet.

- 9h30 - 9h45 : Accueil et mot d'introduction des élus
- 9h45 - 10h15 : Présentation en plénière des variables d'aménagement à discuter
- 10h15 - 10h45 : Discussion des variables d'aménagement par groupes de travail
- 10h45 - 11h15 : Propositions d'aménagements par type d'espaces (prairies, bois, berges, interfaces...)
- 11h15 - 11h45 : Priorisation des occupations transitoires potentielles du site, dès demain
- 11h45 - 12h30 : Restitution croisée entre les groupes



CONTEXTE DE L'ATELIER

La concertation sur le futur parc métropolitain s'inscrit dans le cadre de la démarche Bords de Deûle.

Le site de la friche Solvay représente une opportunité foncière importante pour la métropole lilloise (20 hectares) et occupe une localisation stratégique entre Marquette-lez-Lille, Saint-André-lez-Lille et La Madeleine.

La concertation vise à recueillir des propositions pour préfigurer les usages de demain du futur parc métropolitain et ainsi alimenter des scénarios d'aménagement.

Ce second atelier fait suite à une réunion publique de lancement de la concertation organisée le 9 mai 2023 en mairie de Marquette-lez-Lille et un premier atelier-balade organisé le 10 juin 2023. Une réunion publique de restitution aura lieu le 28 septembre 2023.

Les invariants :

- Un parc d'envergure et de rayonnement métropolitain (lieu de destination)
- Une bande urbanisée d'environ 100 mètres de large le long de la rue Félix Faure
- La desserte du site par le futur tramway
- La mixité fonctionnelle du secteur : activité résidentielle et activité économique, loisirs, équipements sportifs et culturels...
- Un parc composé de boisements, d'espaces ouverts de type prairie et d'une fenêtre d'ouverture maximale sur la Deûle
- La préservation du patrimoine archéologique (Jeanne de Flandres) et du passé industriel
- La guinguette intercommunale

Les projets :

- Un équipement public intercommunal et polyvalent (de type médiathèque)
- Une piscine intercommunale

RESTITUTION DE L'ATELIER

→ Six groupes de travail ont été constitués. Pour plus de lisibilité des apports de cet atelier, ce compte-rendu proposera une restitution thématique et non une restitution par table de travail. Cette synthèse présente les choix et les images de référence retenus dans la majorité des groupes (au moins 2 à 3/6).

Discussion des variables d'aménagement

Sur le patrimoine bâti du site

- **Deux scénarios de reconversion pour préserver plus ou moins les bâtiments industriels**, selon leur intérêt patrimonial et leur état :
 - **Garder uniquement la structure du bâti** tout en le décloisonnant et en l'ouvrant sur le parc **pour en faire un espace public couvert** et accueillir des activités physiques et culturelles de plein-air
 - **Réhabiliter au moins partiellement le bâti** si son état le permet et si son caractère patrimonial est avéré **pour le transformer en lieu de vie** multi-usages (tiers-lieu), d'accueil du public et de restauration (salon de thé, brasserie...) pouvant accueillir des activités associatives de façon pérenne (musée de l'AMITRAM, centre d'interprétation archéologique...) et des animations culturelles et événementielles (concerts, expositions, foire...)
- **Conserver et valoriser les traces historiques et patrimoniales du site** : l'ancienne voie ferrée, le portique de l'ancien stade Donat-Agache...
- **Valoriser le site archéologique pour en faire un marqueur de l'identité du parc** : à travers des éléments de visualisation (panneaux d'information, maquette...), des petites animations, des grands événements...

Sur l'ouverture ou la fermeture du parc

- **Pas d'avis tranché entre :**
 - **une ouverture partielle ou totale du parc**, nécessitant ou non la fermeture des points d'entrée, à la fois visuelle vers le parc et sans délimitation nette : marquer un seuil par le traitement paysager et végétal, en jouant sur la création d'obstacles naturels et discrets (végétation haute...), la topographie et la mise à distance (noues, douves, ha-ha...)
 - **une fermeture complète** du parc au moyen d'un système de clôture barreaudée intégrée à la végétation et au paysage, en limite de la frange urbaine, du périmètre résidentiel au nord et de la voie verte en retrait des berges : préserver pour autant une continuité piétonne et cyclable sur la rive ouest de la Deûle et maintenir les vues vers la Deûle
- **En cas de fermeture du parc la nuit, instaurer des horaires d'ouverture saisonnières et modulables** en fonction des périodes de canicule et des événements qui s'y tiennent
- **Aménager un linéaire boisé avec de grands arbres entre la frange urbaine et le parc** pour créer un effet de masque visuel et mettre à distance le front bâti résidentiel



Flux piétons - vélos

- **Donner la priorité aux piétons dans le parc :**
 - Les petits cheminements du parc uniquement piétons
 - Installer des parkings à vélos sécurisés aux différentes entrées
 - Limiter l'accès pour les cyclistes à une voie de desserte centrale reliée aux entrées du parc, par exemple parallèlement à la voie verte de la Deûle, le long de l'ancienne voie ferrée nord-sud, avec une séparation des piétons et des cycles
 - Réserver les flux de transit à vélo à l'extérieur du parc, sur la piste cyclable de la rue Félix Faure et la voie vélo dans le prolongement de la rue de la Fontaine côté berges
- **Une voie verte le long de la Deûle :** différencier la voie piétonne (chemin de halage) de celle réservée aux cyclistes (piste cyclable) par un traitement paysager du linéaire, une largeur de passage suffisante et de la signalétique adaptée

Sur les cheminements

- **Hiérarchiser les voies piétonnes :**
 - une allée de promenade assurant une fonction de desserte intérieure, pouvant être grande et rectiligne du nord au sud ou plus petite et dessinant une boucle
 - une variété de petits cheminements sinueux et disséminés de part et d'autre de l'allée principale du parc, pour les flux secondaires
- **Prévoir une liaison douce (partagée) le long de la Deûle,** en lien avec des espaces de buvette et de restauration, positionnée en retrait par rapport aux berges, pour mettre en avant les usages et animations comme la végétation et la biodiversité sur ce linéaire
- **Valoriser le tracé historique de l'ancienne voie ferrée,** permettant de relier directement le cœur du parc depuis l'entrée sud, avec le site archéologique au nord et le patrimoine industriel à proximité
- **Ponctuer les parcours de promenade de bancs ombragés et d'assises longues et d'une signalétique d'orientation et de panneaux d'information**
- **Mettre en valeur les espaces boisés et de prairie traversés**
- **Restreindre l'accès à la zone de nature protégée dans le parc**



Berges apaisées et modes actifs éloignés



Séparation des flux



Voie verte séparant piétons-cycles



Chemins de terre arborés



Sentiers sinueux

Sur les accès depuis l'autre rive

- **Adosser au Pont de l'Abbaye une passerelle piétonne et cyclable suffisamment large** : prioriser au plus tôt ce type d'aménagement pour permettre la desserte du site depuis l'autre rive, sans attendre la livraison du parc et les autres projets de mobilité
- **Une future passerelle piétonne et cyclable** sur la Deûle est prévue en face du futur « cœur de ville » de Marquette-lez-Lille (au Nord du secteur du parc métropolitain)
- **Une autre passerelle piétonne et cyclable pourrait être utile pour la desserte directe du parc depuis l'autre rive**, sa localisation serait à étudier :
 - Sur la Rive Nord du parc (au niveau de la Brooklyn Tower et des Grands Moulins de Paris ou à proximité du site archéologique et des anciennes industries)
 - Sur la rive sud du parc (au niveau du Port de Marquette)
- **Envisager le prolongement de la ligne de tram touristique de la Vallée de la Deûle (AMITRAM) en connexion avec la future passerelle** sur la rive est de la Deûle : interroger la pertinence et la faisabilité d'une future extension de la ligne en franchissement de la Deûle au niveau de cette passerelle pour permettre la desserte intérieure du parc ?
- **La mise en place d'une navette fluviale (Lille - Wambrechies) est à étudier, mais tout comme celle d'un bac, elle n'apparaît pas nécessaire pour traverser depuis l'autre rive** en termes de coût et d'exploitation pour la majorité des groupes, si l'accès au parc peut déjà se faire par une passerelle.



Elargissement du Pont de l'Abbaye



Passerelle de franchissement piétons - vélos



Passerelle de franchissement piétons - vélos

Sur les accès depuis la frange urbaine

Matérialiser plusieurs points d'entrée au parc :

- Depuis la rue Félix Faure et la rue Sadi Carnot, au droit des deux futurs arrêts du tramway et au niveau de la porte de l'ancien stade Donat-Agache
- Depuis la frange urbaine : les percées piétonnes dans le tissu résidentiel, les poches de stationnement, les futurs équipements.

Principes communs à retenir sur l'organisation des différents espaces

Mettre en valeur les différents espaces de nature du parc :

- des espaces de prairie dégagés, tournés vers la Deûle avec des vues paysagères depuis le cœur du parc
- des espaces boisés (bosquets) pour les promenades ombragées au calme

Dans la zone de prairie, proposer :

- des espaces libres d'appropriation pour divers usages
- des installations ludiques et sportives pour tous les âges
- des espaces de fraîcheur (jeux d'eau pour les canicules)
- un observatoire naturel ou un belvédère

En lien avec la zone de prairie, créer une zone de nature sauvage et protégée autour d'une mare ou d'un plan d'eau, propice à

- l'observation de la faune et de la flore : faire de ce lieu un réservoir de biodiversité et un espace pédagogique, de sensibilisation

Marquer la transition entre la frange urbaine et le parc en plantant une bande arborée (espace-tampon) favorisant

- la cohabitation des usages résidentiels et usages du parc par des placettes arborées et des aires de jeux naturelles

Créer en cœur de parc un pôle culturel, patrimonial et pédagogique autour du site archéologique et des bâtiments industriels

- (conservés au moins en partie) : intensifier les usages à travers une offre diversifiée et des espaces dédiés

Faciliter l'identification des différents espaces et équipements du parc à travers :

- un cheminement « naturel », une « boucle » paysagère
- des éléments de mobilier et de signalétique visuelle aux entrées du parc et jalonnant le parcours

Aménager les berges de façon différenciée au Nord et au Sud pour en faire à la fois :

- un lieu convivial et animé, lié à la future guinguette
- un lieu de détente, repos et contemplation, avec des terrasses aménagées sur la Deûle
- une zone humide protégée (plantes aquatiques)

Multiplier dans le parc des petits espaces de buvette et de restauration en plus de la guinguette

Adapter le choix des essences et des plantations aux futurs usages et ambiances projetés par espaces et au changement climatique

INVARIANTS

-  ENTREES DU PARC
-  ENTREES A DEFINIR SELON ARRÊTS DU TRAMWAY
-  TRACE TRAMWAY
-  VESTIGES INDUSTRIELS
-  ABBAYE
-  BOISEMENTS DENSES EXISTANTS

VARIABLES

- CONSERVATION DU BATI INDUSTRIEL
- CHEMINEMENT DU PARC
- PASSERELLES / PONTS / BAC
- OUVERTURE/ FERMETURE DU PARC
- FLUX VELOS / PIETONS
- LOCALISATION DES USAGES



Grille de 50 x 50m

Programmation des usages et aménagements dans le parc

Au niveau des principales entrées du parc

→ **Une offre d'équipements et de services** aux piétons et aux cyclistes se rendant au parc ou longeant la Deûle et marquant une halte (depuis les entrées nord et sud) :

- des parcs à vélos couverts et sécurisés (garages, arceaux, stations V'lille...)
- des sanitaires publics et esthétiques
- des espaces de buvette, permettant de se poser et de se ravitailler

→ **Une signalétique adaptée** (panneaux, table d'orientation...), permettant de se repérer et d'indiquer les différents points d'intérêt du parc (guinguette, espaces de jeux et de restauration...), par exemple avec des totems en bois



Aux abords des équipements

→ **En lien avec la médiathèque**, des espaces de lecture (boîtes à livres...) et des petites animations de plein-air pour les enfants

→ **En lien avec la piscine :**

- une terrasse aménagée en bois conservant des ouvertures visuelles sur le parc, avec des transats invitant à la relaxation

- jusqu'en bord de Deûle, des installations thématiques, ludiques et pédagogiques, par exemple avec un « jardin d'eau » : miroir d'eau ou fontaine sèche, plan d'eau, brumisateurs, faille de brume, plantes aquatiques...



Entre la frange urbaine et le parc

→ **Des points d'accueil et de rencontre** pour les résidents et usagers du parc :

- Aménager **des placettes ombragées avec assises** où se poser au calme
- Prévoir à proximité de ces placettes et des lieux d'habitation un ou **des terrains de jeux « naturels » pour les enfants**, à travers notamment l'utilisation de structures de jeu en bois

→ **Des percées visuelles et paysagères** pour offrir des points de belvédère sur le parc



Le bâti industriel

→ **Un lieu de vie et de restauration** (brasserie, salon de thé...) en toute saison, ouvert sur le parc et le grand paysage (terrasse aménagée...), proposant de nombreux usages, animations événementielles et activités (couvertes) de plein-air

→ **Un musée de l'AMITRAM et-ou centre d'interprétation archéologique** pour :

- mettre en valeur le patrimoine historique des transports en commun et le faire rayonner à l'échelle du territoire (éventuellement offrir une nouvelle desserte dans le parc, avec le prolongement de l'AMITRAM si possible)
- renforcer l'offre touristique, culturelle et pédagogique du parc en lien avec le site archéologique

→ **Une occupation transitoire du bâti** pour :

- des premières actions de pré-verdissement et d'aménagement du parc (hangar à pépinière, matériel, plateforme logistique...)
- des événements festifs, culturels et pédagogiques
- l'accueil des associations impliquées dans la préservation et la valorisation du patrimoine du site



Le site archéologique

→ **Des installations et activités pédagogiques**, autour de ce patrimoine forgeant l'identité du parc : panneaux explicatifs (avec QR code), maquette de l'abbaye, petites animations de plein-air (visites guidées, performances) en lien avec la médiathèque du parc et les écoles à proximité...



Les zones de nature protégée

→ Pour sensibiliser les jeunes publics à la préservation de la flore et de la faune : **ferme pédagogique, zone d'éco-pâturage, ruches, hôtels à insectes, nichoirs, panneaux explicatifs...**

→ **Un observatoire naturel** surplombant le parc, pour offrir des vues sur le site et ses abords (la Deûle, le site des Grands Moulins de Paris, les clochers...)

→ **Un plan d'eau « naturel » ou des petites mares** (exemple du parc du château de Robersart) pour se ressourcer et réservoir de biodiversité (espèces végétales dont plantes aquatiques)

→ Pour l'occupation transitoire du site, **des actions de pré-verdissement** avec les citoyens pour les faire participer à la création de ces « réserves naturelles » : plantation de bosquets...



Les espaces boisés

→ Le long des espaces de promenade, **des bancs ou des assises longues régulières (en bois) et un éclairage adapté** (recharge au solaire, détection de mouvement...) pour sécuriser les cheminements

→ **Des installations sportives** encadrées pour se dépenser et se reconnecter avec la nature : parcours « aventure » avec tyrolienne, VTT dans les sous-bois...

→ **Un « théâtre de verdure » ou un kiosque à musique** pour des petites animations ou événements de plein-air : concerts, fêtes de la musique...



En différents lieux du parc

→ Aménager **des petits espaces de restauration et de buvette** (pavillons)

→ Proposer des espaces de détente ombragés : **tables de pique-nique, transats...**

→ Installer des **brumisateurs**

Les prairies

→ **Des espaces libres d'appropriation** (détente, jeux...) également disponibles pour accueillir des événements de plein-air, en lien avec des espaces de restauration de type buvette

→ **Des équipements ludo-sportifs**, pour les familles, centres de loisirs et habitants à proximité du parc :

- une aire de jeux « naturelle » (structures bois pour petits et grands)
- des installations rafraichissantes (jets d'eau...)
- une aire de street-workout, des agrès sportifs
- un lieu couvert pour des activités physiques de plein-air
- un manège forain pour les enfants...

→ **Des petits abris en bois** pour se protéger du soleil et des intempéries

→ **Des dispositifs** (réglementation, signalétique...) **pour contraindre les propriétaires de chiens** à tenir leur animal en laisse et à ramasser leurs déjections



Les berges

→ **La guinguette pérennisée** (mise à distance de la cimenterie et de ses nuisances) pour lui offrir des vues directes sur la Deûle et des espaces dédiés

→ **De multiples points d'observation (belvédères) sur la Deûle** : terrasses en bois, hamacs, assises longues, espaces de pique-nique sur l'herbe...

→ **La création d'une zone humide préservée** de toute intervention humaine, par exemple dans le cadre de premières actions de pré-verdissement du parc



L'occupation transitoire du site

→ Les participants étaient invités à se prononcer sur les occupations transitoires du site, c'est à dire à prioriser les actions à envisager dès demain pour commencer à aménager le parc au fur et à mesure des possibles sans attendre sa livraison finale qui pourra prendre plusieurs années. Des acteurs locaux à mobiliser ont ainsi été identifiés, ainsi que les conditions de réussite à la mise en place des occupations transitoires. Les contributions des groupes sont ici rassemblées de façon thématique.



Ouvrir de premiers espaces de nature dès que possible, préfigurer le « poumon vert » (5/6 groupes)

→ Prioriser l'aménagement des berges de la Deûle entre Quai 22 et Wambrechies et leur mise en accessibilité pour les piétons et les cyclistes, à travers :

- **Le désenclavement et la sécurisation de la rue la Fontaine** (avec un système d'éclairage, par exemple solaire avec détection de passage) **et la matérialisation d'un chemin de halage piéton et d'une voie dédiée pour les cycles**
- **L'accueil de premiers usages** : petites animations sur la faune/flore des berges, tests d'équipements ludiques et sportifs, mobilités actives...

→ **Mener au plus tôt des actions de pré-verdissement partout où cela est possible sur le site** (selon les études de dépollution) pour ouvrir des premières zones de nature et de détente, en impliquant les services municipaux des espaces verts et les citoyens (chantiers participatifs, pépinière participative...) et en mobilisant éventuellement le bâti industriel (stockage de matériel, pépinière...)



Proposer des lieux de restauration et de convivialité (5/6 groupes)

→ **Maintenir et pérenniser la guinguette** : la guinguette actuelle est déjà une occupation transitoire des berges qui permet de préfigurer le futur parc. Il s'agit donc de maintenir cet équipement dans le futur parc, voire de prolonger son ouverture, par exemple dans un premier temps sur une plage élargie durant la période estivale et lors des vacances scolaires, puis à terme toute l'année.

→ **Aménager un lieu de restauration libre et de rencontre, dans un premier temps autour de la guinguette actuelle**, avec une zone pour le barbecue et un roulement entre différents food-trucks présentant une offre tarifaire abordable.

→ **Profiter ensuite de la reconversion éventuelle des bâtiments industriels** et de l'ouverture de premiers espaces dans le parc pour relocaliser ou multiplier ces points de restauration et de convivialité et accueillir le développement d'une programmation événementielle plus régulière.



Informer et co-construire le futur parc (3/6 groupes)

→ Chacune des occupations transitoires du site sera également l'occasion d'informer le public sur l'ouverture progressive du parc et de l'associer à sa construction

- L'ouverture des berges permettra d'attirer l'attention des visiteurs vers le site, d'informer sur l'ouverture progressive du parc (**panneaux d'information, Maison du projet à proximité de la guinguette...**)
- Les actions de pré-verdissement ou les événements organisés sur le site seront aussi **l'occasion d'associer activement les citoyens à travers des chantiers participatifs** (par exemple, un « belvédère » en lien avec l'ENSAPL et des écoles d'art, une pépinière participative...)



Accueillir une programmation culturelle, artistique et de loisirs (5/6 groupes)

→ Proposer une programmation événementielle pour faire découvrir le site avec des événements de petite envergure ou à rayonnement plus large :

- Dans un premier temps au moins en été, des petits événements culturels et festifs, avec l'installation de structures temporaires et amovibles (espace scénique, mobilier d'assise...) dans l'attente de l'éventuelle mobilisation du bâti industriel, et la mobilisation d'intervenants :
 - Des compagnies de théâtre, comédiens, musiciens...
 - Cinéma plein-air (Les Rencontres Audiovisuelles)
 - Des marchés festifs (« marché des créateurs ») ou foire aux cochons en lien avec le Musée de la fête foraine)
 - Des spectacles historiques (avec BLAC « Bouvines l'Aventure Continue »)
- Des fêtes de plus grande ampleur, organisées ponctuellement mais de façon récurrente chaque année, comme la Fête des Chapons de Marquette-lez-Lille ou la Fête de l'Eau et de la Nature

→ Des sorties ou animations socio-culturelles de plein-air, avec des acteurs locaux ou métropolitains comme des ateliers de pratiques artistiques (peinture en extérieur, cours de danse...) avec le centre social L'Atelier de Marquette-lez-Lille, les associations de danse : Vitamines, Le Chat qui Danse, Happy Boots Country, Passion Danse 59, Dansons en Ligne... Ou encore des expositions, par exemple avec le R.A.M (Réso Asso Métro)



Développer une offre pédagogique liée aux marqueurs d'identité du site (3/6 groupes)

→ Des animations pédagogiques tout au long de l'année, en lien avec les écoles, des intervenants extérieurs et des associations locales, pour sensibiliser les enfants et leurs parents de façon ludique à la mémoire de Jeanne de Flandres et la biodiversité des bords de Deûle :

- Mettre en valeur et ouvrir le site archéologique au public lors de sorties scolaires et à l'occasion d'événements comme les journées du Patrimoine avec :
 - Le Syndicat d'Initiative de Marquette-lez-Lille (pour le site archéologique)
 - L'AMITRAM (Tramway Touristique de la Vallée de la Deûle)
 - ULAM (Union locale des aînés Marquettois)**Préfigurer ainsi l'ouverture d'un musée en plein-air autour des vestiges de l'abbaye**, proposant des horaires d'ouverture toute l'année et des visites guidées régulières, dans l'attente d'une éventuelle mobilisation du bâti industriel.
- Proposer des animations de sensibilisation à la nature et à la biodiversité des bords de Deûle, avec :
 - L'A.d.D.P. (« Actions pour le développement Durable et le Partage »)
 - L'AJONc (Les Amis des Jardins Ouverts et néanmoins clôturés)
 - La LPO (Ligue de protection des Oiseaux)...



Préfigurer les équipements ludiques et sportifs (3/6 groupes)

→ Tester les futurs usages ludiques et sportifs du parc avec les associations locales :

- Mettre en place des activités physiques de plein-air :
 - L'ADAV pour la pratique du vélo
 - Les associations sportives : S.M.S.M. (Gym, Fitness, Volley-ball...), La Pétanque marquettoise, l'association nautique de Wambrechies, RazMotte (apprentissage du parapente)...
- « Prototyper » les futurs aménagements ludiques et sportifs du parc dès l'ouverture des premiers espaces accessibles, comme les berges (aires de jeux naturelles, terrain de pétanque à proximité de la guinguette, disc-golf, tyrolienne...)



Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 28 septembre
2023 pour la réunion publique de restitution de la
concertation.
Salle de réception, Hôtel de Ville de Marquette-lez-Lille

